

L'utilisation optimale des compétences acquises à l'étranger par les immigrants est devenue une question de toute première importance pour la politique d'immigration au Canada. Dans cette étude, le professeur Jeffrey Reitz, de l'Université de Toronto, présente trois raisons nous permettant de mieux comprendre cette situation. D'abord, dans le contexte de l'économie du savoir, le Canada continue à encourager une immigration importante. Deuxièmement, les mécanismes mis en place pour évaluer le niveau d'instruction et les autres critères d'employabilité sont mal adaptés aux qualifications de bon nombre d'immigrants. La troisième raison découle en partie de la seconde, c'est-à-dire que les perspectives d'emploi des nouveaux immigrants par rapport à celles des Canadiens de naissance sont moins favorables, alors même que leur niveau de scolarité est plus élevé.

Jeffrey Reitz se penche sur une gamme d'options possibles pour la politique d'immigration canadienne, en tenant compte notamment du contexte institutionnel plus large et des défis que soulève la transition vers l'économie du savoir. Il affirme, d'une part, que la politique d'intégration des immigrants devrait accorder une importance prioritaire à la mise en place d'institutions propres à faciliter une utilisation efficace de leurs compétences. Il ajoute d'autre part que, vu le caractère complexe de cette tâche, les contraintes de temps et les attitudes raciales sous-jacentes, il faut réformer en profondeur les mécanismes déjà en place. Bref, dit-il, le Canada a besoin d'une nouvelle stratégie d'immigration.

On estime que la sous-utilisation des compétences des immigrants coûte environ deux milliards de dollars chaque année à l'économie canadienne. Le taux de réussite général des immigrants sur le marché du travail continue de baisser, malgré que la sélection effectuée en fonction des compétences se soit grandement améliorée. Le problème est exacerbé par le fait que bon nombre des immigrants touchés par ce phénomène appartiennent à des minorités raciales. Dans le passé, on a proposé deux moyens pour surmonter ce problème : ou bien abaisser les niveaux d'immigration, ou bien accepter les résultats médiocres de la génération actuelle d'immigrants sur le marché du travail et placer tous les espoirs dans la génération suivante. Ces alternatives, souligne le professeur Reitz, n'ont rien de très attrayant. Il affirme que la solution la plus rentable consiste à accroître les capacités institutionnelles du Canada afin de mieux exploiter les compétences des immigrants.

Les modifications institutionnelles qu'il propose sont complexes, en raison du nombre et de la diversité des acteurs qui doivent prendre part au processus. Ces acteurs comprennent notamment les employeurs, les organismes de réglementation et d'attribution de permis, les syndicats, les établissements d'enseignement postsecondaire, les services d'évaluation des compétences professionnelles, les organisations non gouvernementales représentant les immigrants, les divers paliers de gouvernement et les organismes de financement privés. L'auteur recommande notamment ce qui suit :

- l'amélioration des sources d'information accessibles aux immigrants ;
- un appui plus vigoureux aux services d'évaluation des compétences professionnelles afin d'améliorer leur efficacité vis-à-vis le marché du travail ;
- la mise en place de programmes de formation en période de transition qui puissent aider les immigrants à se perfectionner ou à combler des lacunes dans leurs compétences, et ce, dans un éventail élargi de catégories professionnelles ;
- la création de programmes subventionnés de stage et de mentorat s'adressant aux nouveaux arrivants ;
- l'amélioration des programmes de formation en gestion des ressources humaines afin d'y inclure une formation touchant aux questions de diversité ethnique ;
- la reconnaissance par les employeurs des pratiques les plus efficaces pour intégrer les immigrants sur le marché du travail ;
- une sensibilisation accrue de l'opinion publique aux problèmes que doivent affronter les immigrants qualifiés au moment de s'intégrer au marché du travail canadien, ainsi qu'aux conséquences de ces difficultés.

Il faut, dit Jeffrey Reitz, que les structures décisionnelles comportent des incitations à innover et à agir dans des délais appropriés, et que les moyens nécessaires pour minimiser les obstacles à l'emploi suscités par les préjugés raciaux soient pris. Il est peu probable, ajoute-t-il, que les forces du marché parviennent à elles seules à surmonter rapidement le problème de la sous-utilisation des compétences des immigrants, car les mesures destinées à encourager les employeurs à régler ces difficultés ne tiennent pas compte des coûts qu'entraînerait l'échec de notre politique d'immigration pour l'ensemble de la société. Bien que certaines de ces initiatives fassent déjà partie des priorités publiques, on n'a pas encore reconnu l'urgence de la situation et le coût éventuel que provoquerait un échec.